



Paris, mercredi 6 mars 2024

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/01558**Modifiant l'avis n° FR/2024/01552**

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Code des transports

**Travaux de tiers (reprise des maçonneries
de la passerelle des câbles de Charenton)****SEINE - BIEF DE SURESNES****S'annoncer par VHF (tous les usagers - dans les deux sens)****- à partir du 27/02/2024 à 16:00 au 31/05/2024 à 18:00**

- o Seine à l'amont de Paris (sur le Bief de Suresnes)

entre les pk 161.150 (passerelle des câbles de Charenton) et pk 165.800 - Tout le chenal

Dépassement interdit (tous les usagers - dans les deux sens)**- à partir du 27/02/2024 à 16:00 au 31/05/2024 à 18:00**

- o Seine à l'amont de Paris (sur le Bief de Suresnes)

entre les pk 161.150 (passerelle des câbles de Charenton) et pk 165.800 - Tout le chenal

Croisement interdit (tous les usagers - dans les deux sens)**- à partir du 27/02/2024 à 16:00 au 31/05/2024 à 18:00**

- o Seine à l'amont de Paris (sur le Bief de Suresnes)

entre les pk 161.150 (passerelle des câbles de Charenton) et pk 165.800 - Tout le chenal

Extrême vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)**- à partir du 27/02/2024 à 16:00 au 31/05/2024 à 18:00**

- o Seine à l'amont de Paris (sur le Bief de Suresnes)

entre les pk 161.150 (passerelle des câbles de Charenton) et pk 165.800 - Tout le chenal

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés des travaux de reprise de la maçonnerie de l'intrados de la passerelle des Câbles de Charenton le pont, pendant la période indiquée ci-dessus.

Les travaux nécessitent la pose d'un échafaudage en sous oeuvre, réduisant ainsi le tirant d'air à la RN à 8.60 m au lieu de 10.60m.

En cette période de crue, il a été demandé le démontage de l'échafaudage et la mise en place d'un système d'illumination la nuit. Les travaux se poursuivront hors chenal en rive gauche.

Dans l'attente de ce démontage, Mesdames et Messieurs le bateliers et usagers de la voie d'eau devront être vigilants dans la zone concernée, ne pas trémater ni se croiser sous la passerelle, s'annoncer sur le canal 10 de la VHF et se conformer à la signalisation en place.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Seine-Amont, 2, quai de la Tournelle, 75005 PARIS

Tél : 01 44 41 16 80 - Fax : 01 46 33 36 32

Date limite d'affichage :

01/06/2024

Adjoint au chef de l'UTI

Signé

SACHA RYBALTCHENKO